

ASSOCIATION TERRAIN D'AVENTURE, CH. DE PIERREFLEUR 19, 1004 LAUSANNE

Tél. 021 647 07 12 - CCP 10-3289-9

info@terrainaventure.ch - www.terrainaventure.ch



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2010

du Terrain d'aventure

Présents : Philippe Huguenin, Anne Rochat, Stéphane Marro, Blaise Gauchat, Samuel Roy, Laetitia Krummenacher, Caroline Aeby, Daniel Dubi, Cecilia Potier, Virginie Moritz, Cecilia Potier, Florence Turrian, Martin Schnorf et Daniel Wuarin

Excusés : Nicolas Noël, Barbara Lattion, Pierre-Alain Verheyen, Centre de la Bourdonnette, Centre des Faverges et Arianne Conus

1. Bienvenue aux personnes présentes

Philippe Huguenin ouvre la séance à 20h10 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il informe que c'est la dernière assemblée générale à laquelle il assiste.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2009

Le procès-verbal est à disposition pour celles et ceux qui souhaitent le consulter. Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est adopté.

3. Mot du comité

Philippe informe ne pas avoir assisté à la dernière séance du comité pour la préparation de cette assemblée générale. Il se réfère donc au mot du comité qu'il a écrit dans le rapport d'activités 2009.

Dans le courant de l'année 2009, il n'y a pas eu de repas entre le comité et l'équipe du Terrain. Il propose la date du vendredi 1^{er} octobre 2010. Le rendez-vous est fixé 19h00 au débarcadère de Lausanne pour une sortie en bateau de la CGN.

4. Rapport de l'équipe d'animation

Samuel Roy informe qu'en 2009 l'équipe du Terrain était formée toujours des quatre mêmes personnes, à savoir Laetitia Krummenacher, Caroline Aeby, Erina Aiello et lui-même. Il s'agissait de la deuxième année consécutive formée par la même équipe. Des rendez-vous de supervision ont lieu et portent bien leurs fruits.

Un gros projet a marqué l'année 2009. Il s'agit du Terrain d'aventure éphémère à la place du Tunnel à Lausanne. Beaucoup d'énergie et d'heures supplémentaires de la part de l'équipe ont été nécessaires.

Il a également été nécessaire, durant cette année, d'enlever tout le vieux bois car il y avait de moins en moins de place pour bricoler. L'expérience du Terrain éphémère a donné cette impulsion. Une journée durant le mois d'octobre a été organisée avec des bénévoles pour ce rangement.

Samuel informe que le Terrain d'aventure est beaucoup plus présent dans le quartier. Les samedis du pain rassemblent beaucoup de personnes au Terrain. Caroline est également présente au Réseau de quartier.

Caroline explique que c'était une année dynamique mais très concluante. La journée des parents est une idée à retenir. Le Terrain éphémère était une expérience extraordinaire. Le bilan est bon. Caroline a pris contact avec l'APEMS de Pierrefleur. Il n'y a jamais eu de suite à cette rencontre malgré leur enthousiasme. Martin Schnorf explique que c'est les chefs de service de la Ville qui budgétisent les sorties malgré l'enthousiasme des éducatrices. Les chefs de service mettent beaucoup de bâtons dans les roues. Martin propose d'écrire à M. Tosato au sujet de l'APEMS de Pierrefleur.

Caroline informe que le Terrain a accueilli beaucoup de groupes en 2009.

5. Présentation et acceptation des comptes et du budget

Stéphane Marro donne les chiffres du bilan du rapport d'activités 2009. Il informe les nouveaux membres que le Terrain bénéficie d'une exonération fiscale. Martin Schnorf explique ce qu'est une réserve. Une petite annotation a été stipulée à la fin des comptes du rapport, sur demande de Martin Schnorf.

La Loterie Romande a fait donation au Terrain d'un montant de fr. 100'000.-, en date du 15 janvier 2009, destiné au projet de la cabane en rondins. Ce courrier stipule que l'affectation de sa contribution (bilan et compte de pertes et profits, factures acquittées ou liste certifiée par les vérificateurs des factures payées) doit être établie de manière précise. Une séance extraordinaire a donc eu lieu avec Martin Schnorf pour régler les différents détails sur la comptabilité de la cabane en rondins. A l'issue de cette vérification, les vérificateurs doivent signer une attestation à délivrer à la Loterie Romande.

Daniel Wuarin présente les comptes 2009 et informe l'assemblée de la concordance exacte entre les chiffres et les pièces justificatives y relatives.

Les éléments constitutifs du bilan, dont le total s'élève à fr. 111'925.10, ont été examinés avec soin le 29 mars 2010, en présence de la secrétaire-comptable Erina Aiello. L'exercice 2009 présente un bénéfice de fr. 60.08.

Enfin, Philippe Huguenin remercie les vérificateurs de comptes pour leur fidélité et leur régularité.

À la demande des vérificateurs Daniel Wuarin et Martin Schnorf, l'assemblée accepte à l'unanimité les comptes et en donne décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

6. Démissions et élections au comité

Démissions

Philippe Huguenin, Anne Rochat et Barbara Lattion démissionnent du comité. Ils ont été membres actifs pendant plusieurs années.

Elections au comité

Daniel Dubi se présente comme nouveau président de l'Association. Il habite Assens. Il est papa d'un enfant qui fréquente le Terrain depuis un an.

Virginie Moritz se présente. Elle est maman de deux enfants qui fréquentent le Terrain depuis plus de trois ans. Elle se propose de reprendre le rôle de secrétaire du comité.

Cecilia Potier, maman de trois enfants, habite dans le quartier. Elle est originaire du Panama.

Florence Turrian est maman de deux garçons qui fréquentent le Terrain depuis trois ans.

Samuel Roy informe que Blaise Gauchat se propose de prendre le mandat de vice-président pour seconder Daniel Dubi dans ses tâches de président.

Philippe se propose de transmettre certains points en suspens, comme par exemple, le contrat de droit de superficie sur le Terrain ou la convention de collaboration ATA et FASL. Il envisage de venir expliquer les suspens lors d'une séance de comité, avec la présence de Claude Wagner.

Philippe exprime son contentement que d'autres personnes reprennent la relève au comité. Il souligne également la présence de beaucoup de papas au comité.

Anne Rochat informe que la question de la représentation auprès de la PUCQ a été longuement discutée lors d'une séance de comité. Cecilia Potier reprendrait éventuellement ce poste.

Daniel Dubi, Cecilia Potier, Virginie Moritz et Florence Turrian sont acceptés à l'unanimité au comité. Philippe Huguenin leur souhaite officiellement la bienvenue.

Un présent de la part de toute l'équipe du Terrain est offert aux personnes sortantes du comité.

Une votation a lieu pour la structure bicéphale du comité avec à la présidence de Daniel Dubi et la vice-présidence de Blaise Gauchat. Cette structure au comité est acceptée à l'unanimité.

Daniel Dubi remercie toute l'équipe, les membres du comité, les personnes sortantes du comité, les personnes responsables de l'entretien et du nettoyage ainsi que les civilistes pour leur engagement respectif au sein de cette Association. Il relève les points en suspens. Il remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui témoigne.

Blaise Gauchat rapporte l'énorme travail fourni par les animateurs du Terrain. C'est la raison pour laquelle Daniel Dubi et lui-même ont accepté rapidement le mandat de président et de vice-président. Philippe explique que le rôle du président est également un rôle d'interlocuteur avec la Ville.

7. Démissions et élections des vérificateurs des comptes

Martin Schnorf se présente aux nouveaux membres du comité. Les statuts leur permettant de poursuivre leur tâche, les vérificateurs Daniel Wuarin et Martin Schnorf acceptent de se représenter. Ils sont réélus par l'assemblée générale.

8. Cabane en rondins

Divers devis sont parvenus au Terrain. L'Association a épargné fr. 1'000.- par rapport au bilan initial. Un récent courrier de Villars-de-Lens a été adressé au fustier pour la réalisation de cette cabane. L'équipe espère que l'aboutissement de ce projet prendra fin en été.

9. Terrain éphémère

Cette année le Terrain éphémère aura encore lieu à la place du Tunnel à Lausanne. Daniel Kohlbrenner, engagé à la FASL, chapeautera ce projet. Les horaires seront différents de l'année 2009, soit uniquement l'après-midi de 13h00 à 20h00. Il n'y aura pas la présence de la Roulotte enchantée. Seule la roulotte elle-même sera à disposition au Tunnel. Samuel informe qu'un voilier est mis en place sur la place avec du sable. L'accueil est libre mais conçu pour les enfants de 6 à 12 ans. Le mercredi 7 juillet 2010 aura lieu l'inauguration du Terrain éphémère et l'ouverture aura lieu deux jours avant, soit le lundi 5 juillet 2010.

Philippe informe qu'un éventuel comité pourrait être créé pour un deuxième terrain d'aventure, avec la participation d'un ancien membre du comité du Terrain à Pierrefleur en la personne de Mona Schmidt.

Un reportage a été réalisé sur le Terrain éphémère par M. Claude Nobs, engagé par les archives de la Ville de Lausanne.

10. Divers

Aucun point divers à souligner.

Sur demande de Daniel Wuarin, Samuel informe que, durant les vacances scolaires, le quota de 50 enfants est atteint.

Caroline informe ne pas avoir fait de publicité pour les vacances scolaires.

Les membres qui ont un abonnement saisonnier seront favorisés durant les vacances scolaires car ils n'auront pas besoin de faire la file pour remplir la fiche d'inscription ou par rapport aux cartes journalières.

Philippe Huguenin clôt la séance à 22h10 et remercie les personnes présentes pour leur participation à l'assemblée générale.

Prise de notes : Erina Aiello